



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
01.03.2007

Date de la convocation des conseillers :  
01.03.2007

point de l'ordre du jour no:  
14

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 9 mars 2007

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hoffmann, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Biever, secrétaire adjoint.

**Absents :** Maroldt, Roller, Hildgen, conseillers, Clement, secrétaire communal.

## Le Conseil Communal;

**Objet: Relevé et rôle principal de la taxe sur les chiens pour l'exercice 2007**

Vu le relevé et rôle principal de la taxe sur les chiens pour l'exercice 2007 au montant de € 55.125,00 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**d é c i d e  
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle principal de la taxe sur les chiens pour l'exercice 2007 au montant de € 55.125,00 .

En séance

Suivent les signatures

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 09/03/2007  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,